



Formation IOBSP continue éligible DCI option RAC - 9h 100% e-learning

Durée : 9 heures

Public concerné : Professionnel

Pour qui ?

La formation DCI crédit immobilier option RAC obligatoire s'adresse à tous les professionnels IOBSP qui doivent régulariser annuellement leur activité auprès de l'ORIAS. Cette formule DCI spéciale de 9 heures permet de compléter la DCI de 7 heures avec un module sur le **regroupement de crédits** et le **crédit à la consommation**, conformément à l'article R. 519-11-3 de l'arrêté de juin 2022 portant sur les nouvelles obligations des intermédiaires bancaires.

Pré-requis :

Cette formation continue permet de mettre à jour ses compétences et de se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation. Il faut donc en pré-requis être détenteur d'une formation de niveau 1 ou équivalent (diplômes, expérience)

Les pré-requis techniques suivants sont obligatoires afin de suivre nos formations en e-learning de façon optimale.

- Une connexion internet
- Un terminal de connexion (ordinateur, tablette, smartphone...)

Les formations sont des formations complètes qui ne permettent pas de valider uniquement quelques modules de compétences.



Objectifs de la formation



Mettre à jour ses connaissances, ses compétences adaptées aux besoins métier et consolider les acquis de façon régulière



Actualiser les connaissances réglementaires, fiscales et commerciales annuellement sur le crédit immobilier, le regroupement de crédit et le crédit à la consommation



Répondre aux exigences de formation continue posées par la loi des IOBSP par l'ORIAS et l'ACPR

Compétences visées



Être capable de maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière inhérentes à l'exercice de l'activité d'IOBSP

Maintenir et parfaire son niveau de compétences en matière de crédit immobilier, de regroupement de crédits et de crédit conso

Saisir les diverses évolutions du cadre juridique de l'exercice de l'activité d'IOBSP, option RAC et crédit conso

Les documents remis à l'issue de la formation



Attestation de formation
DCI annuelle option RAC
et conso

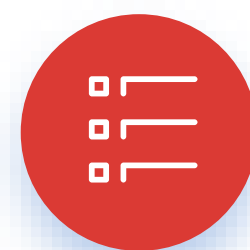


Attestation d'assiduité sous
forme de relevé de connexions

Votre principal intervenant



Christophe Probst, Responsable de la formation et des contenus pour Courtage-Academy.com. Formateur expert.



Responsable qualité et formateur officiel des courtiers et mandataires chez Cyberpret.com (acteur majeur du courtage en prêt immobilier depuis 20 ans)



+ de 10 ans d'expériences en tant que courtier immobilier et responsable commercial



Ancien conseiller en gestion de patrimoine



Domaines d'expertises :
• Crédits
• Banque-Assurance

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations à distance sont conçues pour être accessibles à tous, quel que soit leur niveau de connaissances ou leur expérience. Elles sont composées de modules pédagogiques complets et actualisés, qui comprennent des articles, des contenus enrichis et des références législatives. Pour faciliter l'apprentissage, chaque module est accompagné de cas pratiques, d'exemples chiffrés et de cas concrets. Les stagiaires ont la possibilité de poser des questions au formateur par mail, par téléphone ou via le chat en direct, pour obtenir des précisions ou des conseils.

Tutorat et accompagnement

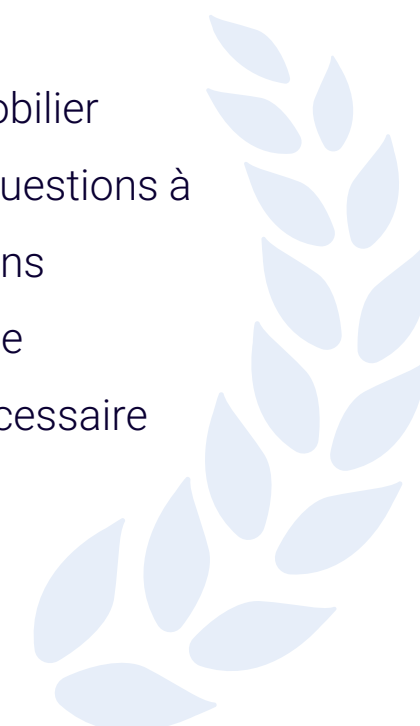
Durant toute votre formation, l'équipe de Courtagé Academy reste à votre service pour toute question technique ou pédagogique.

En cas de problème technique, notre support en ligne est là pour vous accompagner et vous apporter l'aide nécessaire (formation@courtage-academy.com).

Un spécialiste métier pourra être interrogé pour vous épauler à tout moment au cours de votre formation. Bien que cette formation se déroule en distanciel, vous ne vous retrouvez pas seul.

Test final de validation

Pour obtenir votre certification DCI crédit immobilier option RAC, vous devez réussir un quiz de 20 questions à choix multiple portant sur l'ensemble des notions abordées, qui se déroule à la fin des 9 heures de formation réglementaire. Pour réussir, il est nécessaire d'obtenir au moins 70 % de bonnes réponses.



Fonctionnement de notre Academy

- Vous avez accès à tous les cours de la formation en ligne, sans limite de temps et depuis n'importe quel support.
- Vous recevrez un identifiant et un mot de passe pour accéder à votre espace personnel. Vous y trouverez tous vos cours, votre progression et les résultats de votre test. Vous pourrez utiliser ces informations pour réviser et identifier vos erreurs.
- La formule en distanciel de la formation permet une entrée en formation à tout moment et un accès illimité à la formation 24h/24 et 7j/7.
- Les formateurs suivent votre progression en temps réel et vous aident si vous rencontrez des difficultés au cours de votre apprentissage.
- Vous pouvez suivre la formation à votre rythme, en ligne. Vous pouvez également demander un tiers temps si vous en avez besoin. La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

- Vous devez réussir un test final pour valider la formation. Le test est composé de 20 questions à choix multiple. Vous devez obtenir au moins 70 % de bonnes réponses pour réussir. Vous pouvez repasser le test une fois si vous ne réussissez pas du premier coup.

Modalités d'inscription et de paiement

L'inscription à la formation se fait en l'achetant. Dès lors, votre espace personnel est créé et vous pouvez commencer à étudier pour vous conformer à la réglementation des IOBSP.

Démarrage et accès aux sessions de formation

Les formations étant en distanciel, les entrées en formation se font à tout moment.

Dès l'inscription validée, vous aurez accès à la formation et ce 7j/7 et 24h/24.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une formation dispensée par **courtage-academy.com**, et ce pendant toute la durée de la formation suivie.

Formation et accessibilité

Toutes les formations de Courtag Academy, dont la formation continue éligible DCI crédit immobilier option RAC, sont adaptées et accessibles aux personnes sourdes et malentendantes (ex : vidéos sous-titrées). Quant aux personnes en situation d'handicap, elles sont habilitées à pouvoir bénéficier d'un accompagnement dédié grâce à la liste des organismes spécialisés.

Aspects pratiques

Environnement technique

Pour suivre nos formations dans de bonnes conditions, il vous faudra avoir une certaine aisance avec un ordinateur, mais également savoir utiliser internet. Les apprenants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows ou Mac (messagerie, navigateur Web, bureautique, ...).

- Avoir un accès internet stable.
- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version))

- Vous devrez permettre à votre navigateur l'utilisation des cookies sur notre site. Les formations étant chronométrées, ces derniers serviront notamment à enregistrer votre progression sur votre navigateur.

Durée d'accès à la formation

L'accès au site et à vos formations sont pour une durée de six mois et poursuivie d'un (1) mois après validation de la formation sur courtage-academy.com.

Nous nous laissons la possibilité de prolonger l'accès aux stagiaires n'ayant pas terminé leur formation dans les six mois si ces derniers en font la demande.



Programme formation IOBSP continue éligible DCI option RAC 9h

1. Notion d'archivage

- 1.1. Introduction
- 1.2. Articles de référence
- 1.3. LA RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

2. Pinel, LMNP, Malraux

- 2.1. Loi Pinel et Pinel +
- 2.2. Statut LMNP et loi Censi-Bouvard
- 2.3. Loi Malraux

3. La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

- 1.3 La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
 - 1.3.1. Blanchiment des capitaux
 - 1.3.2. Lutte contre le blanchiment d'argent et obligations légales
 - 1.3.3. Le dispositif TRACFIN

4. Protection du client

- 1.1. Le mandat
 - 1.1.1. La prévention du conflit d'intérêt
 - 1.1.2. Liens financiers et capitalistiques
 - 1.1.3. Transparence sur les frais et sur la rémunération
 - 1.1.4. Les Honoraires
- 1.2. La FISE
- 2. TAEG et Taux d'usure
- 3. Les règles de bonne conduite

5. Assurance de prêt équivalence et droit à l'oubli

- 5. Assurance de prêt équivalence et droit à l'oubli
- 5. Assurance de prêt équivalence et droit à l'oubli
 - 5.1. Les garanties et niveaux de couvertures
 - 5.2. Les équivalences
 - 5.3. Le mécanisme AERAS en cas de risque de santé aggravé
 - 5.4. Les délais de mise en place d'un contrat d'assurance de prêt.
 - 5.5. Que faire en cas de refus
 - 5.6. Le droit à l'oubli
 - 5.7. Les modes de calcul des primes d'assurance

6. Information et gestion de la relation clients, les bonnes pratiques

- 6.1. Obligations de transparence et d'agregation
- 6.2. Gestion du dossier
- 6.3. Annexe
- 6.4. Traitement des réclamations
- 6.5. Devoir de conseils

7. Le regroupement de crédits

- 7.1. Les notions générales
- 7.2. Rappels législatifs (loi Scrivener, loi MURCEF, loi Lagarde)
- 7.3. Les différents intervenants du regroupement de crédits
- 7.4. Les différents types de regroupement de crédits et rachat de crédit hypothécaire
- 7.5. Les typologies de regroupement
- 7.6. Les spécificités
- 7.7. Taux de transformation

Programme formation IOBSP continue éligible DCI option RAC 9h

8. Le crédit à la consommation et de trésorerie

8.1. Les caractéristiques financières d'un crédit à la consommation

8.2. Les modalités de garantie des crédits et conditions de fonctionnement de la garantie

8.3. Les coûts associés

8.4. Connaissance, pour les différentes formes de crédit, des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non co-emprunteur, à la formation du contrat et en cours de son exécution

8.5. L'analyse d'un dossier de crédit consommation

Quiz Final

Vos référents de formation



Responsable pédagogique

Christophe Probst

christophe@courtage-academy.com

07 84 56 60 15



Conseillère formations

Nelly Chanteloup

nelly@courtage-academy.com

07 84 56 60 15



Responsable technique

François Pache

formation@courtage-academy.com

04 72 60 62 50



Assistante administrative

Cindy Revallo

cindy.revallo@cyberpret.com

04 72 75 65 65

Certifications et financement



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie suivante :
action de formation



France Travail
(Ex pôle emploi)